

DEMANDE D'AUTORISATION PRÉALABLE

Aflivu (afiblercept)
Beovu (brolucizumab)
Eylea HD (afiblercept)
Vabysmo (faricimab)
Yesafili (afiblercept)

VEUILLEZ LIRE LES DIRECTIVES À LA DERNIÈRE PAGE.

Section A. Identification du patient – À remplir par l'adhérent.

Nom et prénom du patient		Lien avec l'adhérent			Date de naissance du patient
		<input type="checkbox"/> Adhérent <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Personne à charge			AAAA MM JJ
Nom et prénom de l'adhérent		N° de contrat		N° de certificat	
N°, rue, appartement	Ville	Province	Code postal		
N°s de téléphone – Résidence	Travail	N° de poste	Courriel		

Puisque la réponse à votre demande comporte des renseignements confidentiels, veuillez indiquer par quel moyen vous désirez être avisé de la décision :

Par courrier (la réponse à votre demande sera expédiée à l'adresse indiquée dans cette section) Par télécopieur _____

Coordination entre assureurs : Si le patient détient son propre régime d'assurance privé ou s'il est inscrit à un régime d'assurance médicaments provincial, la demande doit d'abord y être acheminée. Vous pourrez par la suite nous transmettre une copie de l'avis de décision ainsi que le présent formulaire dûment rempli.

Régime privé – Le patient est-il couvert par un autre régime privé d'assurance médicaments?

Oui – Veuillez fournir une copie de l'acceptation de la demande ou du refus. → Copie jointe à ce formulaire.

Précisez : Nom de l'assureur _____ N° de contrat _____ N° de certificat _____

Non

Régime provincial – Une demande de remboursement a-t-elle été soumise à votre régime provincial?

Oui – Veuillez fournir une copie de l'acceptation de la demande ou du refus. → Copie jointe à ce formulaire.

Non – Veuillez expliquer les raisons :

Programme de soutien aux patients – Le patient est-il inscrit à un programme de soutien aux patients?

Oui – Nom du programme _____

Nom de la personne-ressource _____ N° de téléphone _____ N° de poste _____

Non

Section B1. Déclaration et autorisation à la collecte, à l'utilisation et à la communication de renseignements personnels

J'atteste que les déclarations faites sur le présent formulaire sont exactes et complètes. Je reconnais avoir pris connaissance de la section Gestion des renseignements personnels à la fin de ce formulaire. Aux strictes fins de la gestion du dossier et du traitement de la présente demande, j'autorise Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie, ci-après nommée Desjardins Assurances : a) à ne recueillir auprès de toute personne physique ou morale ou de tout organisme public ou parapublic que les seuls renseignements personnels détenus à mon sujet qui sont nécessaires au traitement de mon dossier. Sans que la liste ne soit exhaustive, cette collecte pourra se réaliser auprès de professionnels de la santé ou d'établissements de santé ou des compagnies d'assurance; b) à ne communiquer auxdites personnes ou organismes que les seuls renseignements personnels qu'elle détient à mon sujet et qui sont nécessaires à l'objet du dossier; c) à utiliser les renseignements personnels nécessaires à ces fins qui sont contenus dans d'autres dossiers qu'elle détiendrait déjà et dont l'objet est accompli. Afin d'atteindre les fins identifiées ci-dessus et pour vous offrir un accompagnement qui répond à vos besoins, vos renseignements pourraient être utilisés, sur une base dépersonnalisée, pour des analyses, des statistiques et l'élaboration de modèles prédictifs. Le présent consentement vaut également pour la collecte, l'utilisation et la communication de renseignements personnels concernant mes personnes à charge, dans la mesure où elles sont visées par ma demande.

Une photocopie de la présente autorisation a la même valeur que l'original.

Signature de l'adhérent _____ Date _____

Nom et prénom du parent ou du tuteur légal (s'il y a lieu) _____

Signature du patient, du parent ou du tuteur légal (s'il y a lieu) _____ Date _____

Section B2. Consentement facultatif à la communication de renseignements personnels à un tiers

Consentement pour la communication de la décision relative à la demande d'autorisation préalable

Afin d'optimiser le traitement de la demande, j'autorise Desjardins Assurances à communiquer les raisons de la décision aux professionnels de la santé impliqués dans le dossier et, si applicable, au programme de soutien aux patients du fabricant du médicament.

- Oui
 Non

Ce consentement peut être retiré en tout temps en contactant le programme ou Desjardins Assurances. Je comprends que ce consentement est facultatif et qu'il n'a aucune conséquence sur le traitement de ma demande par Desjardins Assurances. Ce consentement s'applique également pour la communication de renseignements personnels concernant mes personnes à charge, dans la mesure où elles sont visées par la demande.

Signature de l'adhérent _____ Date _____

Nom et prénom du parent ou du tuteur légal (s'il y a lieu) _____

Signature du patient, du parent ou du tuteur légal (s'il y a lieu) _____ Date _____

Section C. Section du médecin traitant – À remplir par le médecin traitant.

Nom et prénom du médecin (EN LETTRES MAJUSCULES)		N° de permis	Spécialité
N°, rue, bureau	Ville	Province	Code postal
N° de téléphone	N° de télécopieur		

➤ Signature du médecin _____ Date _____

Nom du médicament	Forme	Teneur	Posologie	Poids du patient	Durée prévue du traitement
-------------------	-------	--------	-----------	------------------	----------------------------

Lieu d'administration du médicament

- Maison Cabinet du médecin Clinique privée Hôpital – patient hospitalisé Hôpital – consultation externe
 Autre, précisez _____

Invalidité

Le patient est-il présentement en invalidité?

- Oui Totale Partielle Pour quelle raison? _____
 Non

- Assurez-vous de remplir toutes les sections pour éviter un retard dans le traitement de la demande, sinon le formulaire sera retourné à l'adhérent.
- Pour considérer un diagnostic autre que ceux dans la liste ci-dessous, veuillez joindre à la demande une documentation adéquate (lignes directrices de pratique clinique, études cliniques, etc.) justifiant l'usage du médicament.

Diagnostic

- Déficience visuelle due à un oedème maculaire consécutif à une occlusion de la branche veineuse rétinienne (OBVR)
 Déficience visuelle due à un oedème maculaire consécutif à une occlusion de la veine centrale de la rétine (OVCR)
 Déficience visuelle due à un oedème maculaire diabétique (OMD)
 Dégénérescence maculaire liée à l'âge en présence de néovascularisation choroïdienne
 Néovascularisation choroïdienne consécutive à une myopie pathologique
 Autres indications thérapeutiques – Veuillez préciser _____

Section C. Section du médecin traitant – Suite**Renseignements relatifs à l'oedème maculaire consécutif à une occlusion de la branche veineuse rétinienne (OBVR) ou de la veine centrale de la rétine (OVCR)**L'acuité visuelle optimale après correction est Entre 6/12 et 6/96 Entre 6/12 et 6/120

Épaisseur de la rétine centrale _____

Absence de déficit pupillaire afférent Oui Non**Renseignements relatifs à l'oedème maculaire diabétique (OMD)**

Hémoglobine A1c _____ %

L'acuité visuelle optimale après correction est entre 6/9 et 6/96 Oui Non

Épaisseur de la rétine centrale _____

La photocoagulation est-elle également indiquée? Oui Non**Renseignements relatifs à la dégénérescence maculaire liée à l'âge en présence de néovascularisation choroïdienne**L'acuité visuelle optimale après correction est entre 6/12 et 6/96 Oui NonLa dimension linéaire de la lésion est inférieure ou égale à 12 surfaces de disque Oui NonPrésence d'une atteinte structurelle permanente significative du centre de la macula Oui NonLa maladie a-t-elle évolué au cours des trois derniers mois? Oui NonSi oui, précisez : Confirmée par angiographie rétinienne Confirmée par tomographie de cohérence optique Confirmée par des changements récents de l'acuité visuelleTraitement administré en association avec la vertéporfine (Visudyne^{MD}) Oui Non Oeil traité : Droit Gauche Les deux**Renseignements relatifs à la néovascularisation choroïdienne consécutive à une myopie pathologique**

Longueur axiale _____ mm

Myopie supérieure à -6 dioptries Oui NonAcuité visuelle optimale après correction entre 6/9 et 6/96 Oui NonPrésence de liquide intra-rétinien ou sous-rétinien ou d'une fuite active consécutive à une lésion de néovascularisation choroïdienne Oui NonSi oui, précisez Observée par une angiographie rétinienne Observée par une tomographie de cohérence optique**Médicaments ou traitements antérieurs**Le patient a-t-il déjà utilisé des médicaments ou reçu des traitements pour ce problème de santé? Oui Non

Si non, veuillez expliquer _____

Si oui, veuillez énumérer les médicaments utilisés ou les traitements reçus :

NOM DU MÉDICAMENT OU DU TRAITEMENT	PRÉCISIONS SUR LE RÉSULTAT	PÉRIODE DE TRAITEMENT
Nom :	<input type="checkbox"/> Inefficacité <input type="checkbox"/> Intolérance <input type="checkbox"/> Contre-indication	Du : AAAA MM JJ
Posologie :	Précisez :	Au : AAAA MM JJ
Nom :	<input type="checkbox"/> Inefficacité <input type="checkbox"/> Intolérance <input type="checkbox"/> Contre-indication	Du : AAAA MM JJ
Posologie :	Précisez :	Au : AAAA MM JJ
Nom :	<input type="checkbox"/> Inefficacité <input type="checkbox"/> Intolérance <input type="checkbox"/> Contre-indication	Du : AAAA MM JJ
Posologie :	Précisez :	Au : AAAA MM JJ
Nom :	<input type="checkbox"/> Inefficacité <input type="checkbox"/> Intolérance <input type="checkbox"/> Contre-indication	Du : AAAA MM JJ
Posologie :	Précisez :	Au : AAAA MM JJ

Renouvellement de prescription

Renseignements nécessaires pour évaluer la réponse au traitement après trois mois et plus. Incrire les résultats des 2 examens suivants :

Oeil gauche	Oeil droit
Acuité visuelle mesurée sur l'échelle de Snellen	Acuité visuelle mesurée sur l'échelle de Snellen
Date : <input type="checkbox"/> Stabilisation <input type="checkbox"/> Amélioration <input type="checkbox"/> Détérioration	Date : <input type="checkbox"/> Stabilisation <input type="checkbox"/> Amélioration <input type="checkbox"/> Détérioration
Oedème maculaire évalué au moyen d'une tomographie de cohérence optique	Oedème maculaire évalué au moyen d'une tomographie de cohérence optique
Date : <input type="checkbox"/> Stabilisation <input type="checkbox"/> Amélioration <input type="checkbox"/> Détérioration	Date : <input type="checkbox"/> Stabilisation <input type="checkbox"/> Amélioration <input type="checkbox"/> Détérioration

Section D. Directives et coordonnées de retour

- Remplissez les sections A et B.
- Demandez à votre médecin de remplir la section C. Tous les frais requis pour faire remplir ce formulaire ou pour obtenir des renseignements médicaux additionnels sont à la charge de l'adhérent.
- Pour obtenir un remboursement à la suite de l'approbation du médicament, veuillez utiliser votre carte de paiement en pharmacie ou soumettre vos reçus originaux par la poste. Les médicaments admissibles doivent être fournis par un pharmacien ou par un médecin s'il n'y a pas de pharmacien.
- Choisissez l'une des options suivantes pour nous faire parvenir ce formulaire et les autres documents requis au besoin.

En ligne :

1. Rendez-vous au desjardins.com/adherent et cliquez sur **Accéder à votre dossier**.
2. Saisissez votre code d'utilisateur et votre mot de passe afin de vous connecter à votre dossier d'assurance collective.
3. Dans l'onglet **Outils et ressources**, sélectionnez *Envoi de documents*, puis cliquez sur **Commencer l'envoi**.
4. Dans le menu déroulant **Type d'assurance**, sélectionnez *Assurance soins de santé*.
5. Dans le menu déroulant **Type de document**, sélectionnez *Formulaires*.
6. Dans la liste sous **Nom du document**, sélectionnez *Demande d'autorisation préalable – Médicaments*.
7. Joignez vos documents et finalisez l'envoi.

Par télécopieur : 418 838-2134 ou 1 877 838-2134 (sans frais)

Par courrier : Desjardins Assurances, C. P. 3950, Lévis (Québec) G6V 8C6

En vertu de son programme d'autorisation préalable, Desjardins Assurances autorise le remboursement de certains médicaments qui répondent à des critères établis en fonction, notamment, des lignes directrices de pratique clinique et des recommandations émises par les organismes d'évaluation des technologies de la santé. Le médicament sera admissible à un remboursement s'il répond aux critères de l'assureur, s'il n'est pas administré en milieu hospitalier et s'il n'est pas admissible en vertu d'un programme gouvernemental. Si l'information figurant sur votre formulaire est complète, le temps de traitement habituel est de cinq jours ouvrables.

À sa réception, la présente demande sera examinée confidentiellement. Dans certains cas, des renseignements d'ordre diagnostique ou clinique additionnels peuvent être requis.

Si le traitement se poursuit au-delà de la période autorisée, vous serez appelé à présenter une nouvelle demande et à fournir des renseignements justifiant la prolongation du traitement. Pour les détenteurs d'une carte de paiement, votre pharmacien sera avisé de l'expiration prochaine de la période d'autorisation. L'assurance doit être en vigueur et le patient toujours couvert à la date à laquelle les frais sont engagés. Cette autorisation préalable est sous réserve de modifications si le contrat est modifié au moment où les frais sont engagés.

Lorsque Desjardins Assurances refuse une autorisation, elle le fait en respect des conditions prévues au contrat, mais ne remet pas en question l'avis du médecin. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec notre Centre de relation avec la clientèle au numéro indiqué sur la première page du présent formulaire.

Gestion des renseignements personnels

Pour vous servir au quotidien et pour respecter nos obligations légales, nous devons recueillir, utiliser et partager des renseignements personnels à votre sujet. Pour plus de détails, consultez la Politique de confidentialité du Mouvement Desjardins au www.desjardins.com/politique-confidentialite. Des consentements spécifiques pour assurer la réalisation et la continuité du service chez Desjardins Assurances peuvent vous être demandés. Ces démarches seront entreprises dans le respect de la Politique de confidentialité du Mouvement Desjardins. Desjardins Assurances traite de façon confidentielle les renseignements personnels qu'elle possède sur vous. Vos renseignements ne sont consultés que par les employés qui doivent y accéder pour exécuter leurs tâches. Desjardins Assurances peut aussi communiquer avec ses assurés à des fins de gestion optimale de leur santé (outils d'aide aux réclamations, documentation informative sur la santé, etc.) et offrir à ces derniers un produit d'assurance à la suite de la cessation de leur assurance collective. Vous avez le droit d'examiner les renseignements personnels que nous détenons à votre sujet et de demander la correction de tout renseignement incomplet, ambigu ou non pertinent. Pour connaître comment soumettre une telle demande, consultez notre Politique de confidentialité.